

ASSOCIATION DE FORMATION AU SECOURS AQUATIQUE DU VAUCLUSE - AFSA 84



PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2

PSE2 - LIVRET D'ACCUEIL DU CANDIDAT



RS5720 - ACTIVE

Premiers secours en équipe de niveau 2

 Certificateur

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

 Echéance
de l'enregistrement

31-12-2026

Date de publication de la fiche

15-12-2021

Date de début des parcours certifiants

01-01-2022

Date d'échéance de l'enregistrement

31-12-2026

mis à jour - 10/10/2025



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	1
PUBLICS, PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION	2
ORGANISATION DE LA FORMATION	3
PROGRAMME DE LA FORMATION	4
NOMBRE DE PARTICIPANTS ET TAUX DE RÉUSSITE	5
MODALITÉS DE CERTIFICATION	6
PSH ET CONTACTS	7



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Créée en 2004 par Rémy Bravais, infirmier et sapeur pompier professionnel spécialisé dans le secours aquatique, l'**Association de Formation au Secours Aquatique du Vaucluse (AFSA 84)** est une association loi 1901 affiliée à la **Fédération Française de Sauvetage et Secourisme (FFSS)**, troisième fédération nationale de sécurité civile.

DOMAINES D'ACTIONS

Formations de secourisme terrestre et aquatique : Centre de Formation reconnu, notre association est certifiée QUALIOPI, attestant de la qualité des processus de formation mis en œuvre.

L'AFSA 84 dispose de l'ensemble des agréments permettant de dispenser les formations de secours, aussi bien terrestres que aquatiques, au Grand Public comme aux Professionnels.

En 2023, **1359** personnes ont appris les gestes de premiers secours et de sauvetage aquatique.

Les Missions de Sécurité Civile : Spécialisée dans les événements majeurs L'AFSA 84 met à la disposition des organisateurs d'événements, les moyens nécessaires à la sécurité des acteurs et du public.

Depuis 20 ans, l'AFSA 84, bénéficiant de l'appui de la FFSS, dispose d'un grand volume de matériel et de véhicules afin d'effectuer des Dispositifs Prévisionnels de Secours Terrestres et Aquatiques.

Club sportif de sauvetage : Le sauvetage sportif est une discipline sportive venant d'Australie. Inspirée du sauvetage côtier professionnel et de la volonté de "sauver mieux et plus vite".

- En mer ou plan d'eau, avec ou sans embarcation, ce sont les épreuves de "côtier".
- En piscine, ce sont les épreuves d'eau plate.

Plus de **100** jeunes sportifs vauclusiens ont choisis le sauvetage sportif

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Fort d'une équipe composée de 26 formateurs, notre équipe pédagogique est supervisée par BRAVAIS Rémy, faisant parti des référents pédagogiques nationaux de la FFSS. Ainsi que responsable du maintien et de l'actualisation des compétences des formateurs de formateurs de la FFSS au niveau régional.

Il est responsable d'élaborer le contenu, le suivi et le programme des formations, de superviser la qualité de l'enseignement ainsi que le développement et le maintien des compétences des formateurs.



PUBLICS, PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'unité d'enseignement **Premiers Secours en Équipe de niveau 2 - PSE2** permet d'obtenir les compétences d'équipier secouriste telle que la maîtrise des immobilisations ou des relevages qu'un secouriste ne connaît pas. Vous approfondirez la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse et découvrirez l'usage de nouveaux matériels.

POUR QUI ?

- ➡ Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile. Pour suivre cette formation, les participants doivent **posséder le PSE1 en cours de validité**.
- ➡ Cette formation est aussi un pré-requis pour toute personne qui désire suivre une formation de chef d'équipe/chef de poste ou formateur en premiers secours.

PRÉ-REQUIS

- ➡ Avoir 16 ans ou plus l'entrée en formation et être titulaire du PSE1, à jour de formation continue

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ➡ D'approfondir les compétences du secouriste titulaire du PSE1
- ➡ De faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

A L'ISSUE DE LA FORMATION, VOUS SEREZ CAPABLE DE :

- ➡ Choisir, exécuter ou faire exécuter correctement les gestes de premiers secours, aux côtés d'un secouriste PSE1,
- ➡ Agir en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.
- ➡ Prendre en charge une ou plusieurs victimes.



ORGANISATION DE LA FORMATION

LIEU DE FORMATION

- Le lieu exact vous sera indiqué via une convocation envoyée par mail.
 - Le repas est à fournir par le candidat. L'équipement nécessaire à une restauration sur place est prévu. (Boulangerie et de la petite restauration à proximité.)
 - Un parking gratuit à proximité vous sera indiqué dans le mail de convocation.
-

DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

- 28 heures de face à face pédagogique.
 - Votre présence sur l'ensemble de la formation est obligatoire afin de valider le diplôme (toute absence ou retard vous contraint à repasser l'intégralité de la formation)
 - Toutes nos dates de formation au grand public sont en ligne sur notre site internet, vous pouvez vous inscrire en ligne directement sur la date choisie, tant que le formulaire est ouvert aux inscriptions. Par la suite vous êtes contactés par mail par l'organisme de formation.
-

RESSOURCES TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
 - Documents et supports de formation projetées.
 - Étude de cas.
 - Exposés théoriques.
 - Cas concrets.
 - Mise à disposition d'un document de support à la suite de la formation.
-

SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

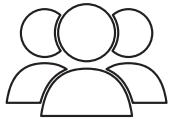
- Feuilles de présence
- Exercices pédagogiques
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation



PROGRAMME DE LA FORMATION

Vous alternerez entre cours théoriques et mise en situation réelle :

- Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
- D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime
- De prendre en charge une personne :
 - présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
 - victime d'une atteinte circonstancielle ;
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- D'assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
 - le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

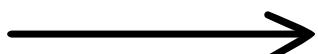


NOMBRES DE PARTICIPANTS ET TAUX DE RÉUSSITE

2021/2022



29



Personnes formées par l'AFSA 84
du 01/10/21 au 30/09/22

100%
de réussite

2022/2023



38



Personnes formées par l'AFSA 84
du 01/10/22 au 30/09/23

100%
de réussite

ILS NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFiance !

Céline T.

" Ma fille a passé une formation à l'afsa 84 et cela lui a permis de faire face à des situations d'urgence. Super formation, super formateur et super association. Je l'a recommande !!! "

Pierre A.

"Cela fait maintenant 4 années que nous faisons appel à votre association pour former des membres du club VTT LUB Pertuis au PSC1. Cette journée a été très riche, le formateur à parfaitement rempli sa mission."

Emmanuel D.

Formation PSE2 du 25 au 28 avril 2023. Association avec une équipe motivée et très accueillante. J'ai été bluffé par la compétence des formateurs, bien que jeunes mais avec une très bonne pédagogie, qui vous transmettent leur passion du secourisme. La formation bien que intense a été rythmée de cours pédagogiques et théoriques dans le sérieux et la bonne humeur pour vous faire progresser.

En conclusion, je recommande fortement cette association.



MODALITÉ DE CERTIFICATION

- L'apprenant devra participer à l'ensemble des modules de formation :
- Satisfaire aux modalités certificatives.
- Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.
- Démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

TEXTES OFFICIELS

Arrêté du 19 janvier 2015, Recommandations PSE2 DGSCGC, RIF RIC PSE2 FFSS.

MAINTIEN DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Pour conserver sa validité, le diplôme PSE2 doit être renouvelé tous les ans afin de maintenir ses compétences et ses connaissances à jour.

OBTENTION

- Les diplômes sont envoyés par mail dans la semaine qui suit l'action de formation.
- Le titulaire du certificat PSE2 aura les capacités nécessaires pour porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

ÉVOLUTION

- Formation interne de Chef d'Équipe / Chef de Poste
- Formation Brevet National de sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- Formateur en premiers secours
- C'est un diplôme indispensable pour travailler sur les littoraux : pré-requis nécessaire au passage du SSA.

DURÉE DE VALIDITÉ

- 1 an. La validité du diplôme est soumise à un recyclage annuel de 6 heures de formation.

FORMATEURS

Formateur aux premiers secours : diplômé d'une formation de pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS).

6



ACCESIBILITÉ HANDICAP

- Accessible, aucune disposition réglementaire prévue, vous pouvez nous contacter afin d'évaluer la faisabilité et l'adaptabilité nécessaire.
- Accessibilité de l'action dans les locaux prévue



CONTACTS DE L'ASSOCIATION

DESCRIPTIONS	TÉLÉPHONE	EMAILS
BRAVAIS THIBAUT <i>Direction</i>	06.62.72.17.23	contact@afsa84.com
GAUTIER JODIE <i>Gestion administrative</i>	06.16.24.12.03	formations@afsa84.com